

Energie

«Vaud a le plus grand potentiel éolien de Suisse»

Boosté par le succès du parc éolien de Vallorbe en juin, et par les vents favorables de la Berne fédérale, le Canton relance la machine éolienne. Et réajuste sa planification

L'essentiel

● **Planification** Le nombre de parcs prévus est toujours de 19, mais plusieurs sites changent

● **Biffés** Les sites de Cronay et de Daillens-Oulens sont retirés

● **Intégrés** Les projets de parcs éoliens d'Essertines-sur-Rolle et de Bavois sont retenus

Erwan Le Bec

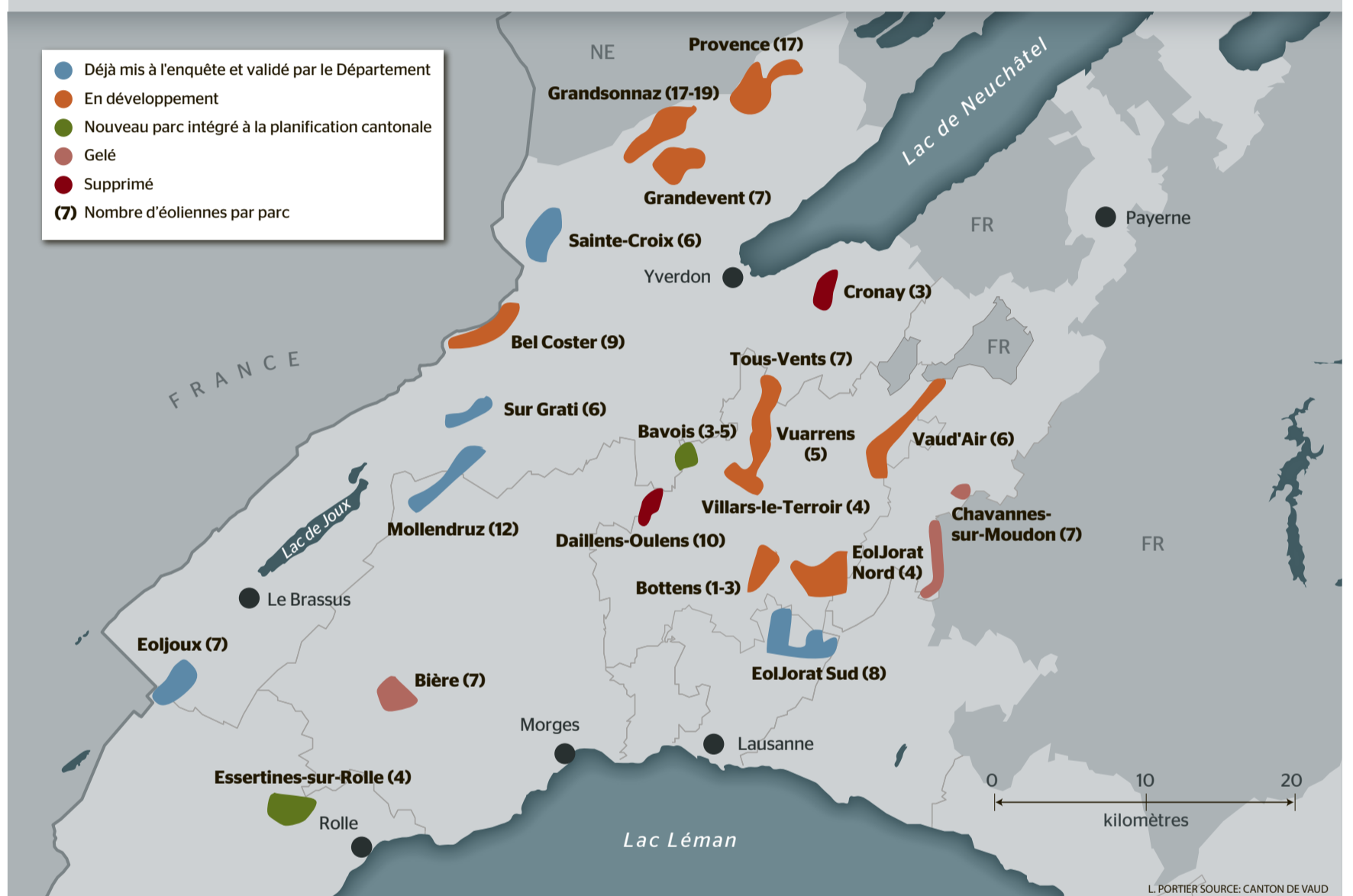
L'éolien fera bel et bien partie du paysage vaudois, et pas question de prendre encore plus de retard. Le Canton a présenté hier sa planification éolienne issue de la 4e adaptation du plan directeur cantonal. Le dossier qui sera transmis à la rentrée au Grand Conseil a peu varié sur le fond du programme éolien vaudois: 19 parcs sont toujours retenus par l'Etat, avec toutefois quelques modifications. Abandonnées par leurs promoteurs, les trois éoliennes de Cronay sont rayées de la carte. Au même titre que la dizaine d'hélices de Daillens et Oulens, sèchement refusées par le peuple en juin 2013. Deux vieux projets font par contre leur apparition sur la liste: Essertines-sur-Rolle, dont les quatre éoliennes ont finalement reçu un préavis positif des radars de Sky Guide, ainsi que Bavois, où un mât de mesure a livré de bons résultats en bordure du restaurant et du golf de Goumoëns-le-Jux. Restent plusieurs inconnues sur une partie des parcs, à l'image d'Eoljoux, conditionné par une modification de l'Inventaire fédéral des paysages, et Vaud'Air, dans le viseur des radars de la base aérienne de Payerne.

Voilà pour la carte. C'est sur la forme que le Canton gagne en détermination. «Pour le gouvernement vaudois, c'est un dossier-clé. L'épuisement de nos ressources et le réchauffement climatique montrent que la transition énergétique est inévitable, et urgente», a assuré la cheffe du Département de l'environnement, Jacqueline de Quattro. Depuis la première planification éolienne vaudoise, présentée il y a quatre ans, la conseillère d'Etat s'appuie toutefois sur deux nouveaux arguments. A commencer par le récent succès du parc éolien de Sur Grati, au sommet de Vallorbe, de Vaulion et de Premier. Malgré un débat vif et une campagne passionnée, la cité du fer a accepté à 57,5% ce projet de six éoliennes lors d'un référendum le 5 juin dernier. La preuve, à entendre le Canton, qu'un parc éolien réalisé par un promoteur du cru - en l'occurrence le nord-vaudois VO Energies - et soutenu par ses autorités locales parvient à passer la rampe. Le Canton assure également vouloir «dépassionner le débat», et rappelle qu'il encourage les démarches participatives auprès des promoteurs. Cinq projets sont en cours.

Paradis des vents de basse altitude

Le projet éolien vaudois peut surtout compter sur un vent plus que favorable en provenance de la Berne fédérale. La «Conception énergie éolienne» de la Confédération, véritable guide pour l'éolien suisse, a récemment identifié le canton de Vaud comme la terre promise des

Les sites éoliens du canton et leur stade d'avancement



vents de basse altitude. «Vaud a le potentiel le plus important de Suisse», souligne Markus Geissmann, responsable du domaine éolien à l'Office fédéral de l'énergie. Plus qu'un potentiel, le ciel vaudois doit pouvoir, à terme, fournir 25% à 35% de l'énergie éolienne nationale. C'est 1100 à 1500 GWh/a, alors que les 19 projets éoliens du Jura, de la Broye, de La Côte et du Gros-de-Vaud, s'ils se réalisent tous, sont censés parvenir à une production annuelle de 1116 GWh, soit l'équivalent d'un quart de la consommation du

canton. «Cette répartition doit permettre aux cantons de savoir ce que l'on attend d'eux, poursuit Markus Geissmann. Ce sont eux qui concrétisent cette stratégie. Et Vaud est actuellement le plus engagé dans l'éolien en Suisse.»

De quoi pousser le Canton à mettre plus de pression sur les turbines, et les opposants. Et ce, à l'heure où la procédure de trois parcs vient d'être relancée par l'Etat (EolJorat Sud, EolJoux et Sainte-Croix). Le débat, lui, est bon pour repartir de plus belle (*lire ci-dessous*). «Les

choses avancent lentement, mais elles avancent, positive Jacqueline de Quattro. Il n'y a pas un projet qui ne fasse l'objet d'un recours. C'est un parcours du combattant. Mais, si on baisse les bras, il faudra rattraper le retard sur la transition énergétique. Et ce sera plus difficile.»

Retrouvez notre dossier spécial sur éoliennes.24heures.ch

L'avis des citoyens

Vallorbe Les six éoliennes de Sur Grati à Vallorbe, à Vaulion et à Premier seront peut-être les premières à être érigées dans le canton de Vaud. Le 6 juin dernier, les citoyens de Vallorbe ont approuvé le plan d'affectation par 57,5% de oui, après huit ans de procédures. C'est la seule votation formelle à ce jour - les précédentes n'étaient que consultatives.

Daillens et Oulens En juin 2013, le principe d'un projet de dix éoliennes a été refusé par les habitants d'Oulens-sous-Echallens: c'est non à 85% (83% de participation). Ceux de Daillens ont montré une hostilité identique avec 78% de non. Un tel refus, même consultatif, a accéléré la mort du projet.

Sainte-Croix En février 2012, la population de Sainte-Croix a dit oui à 53,05% à un projet de sept mâts au Mont-des-Cerfs et à La Gittaz-Dessous. Le projet a été revu, suite à une décision du Tribunal cantonal en 2015, qui a admis des recours sur le bruit et la protection des oiseaux.

Sondages En 2013, des sondages ont été effectués dans les communes touchées par le projet d'EolJorat Nord. Les résultats étaient très différents selon les entités et l'implantation des éoliennes: 71% de oui à Poliez-Pittet; 60% de oui à Corcelles-le-Jorat; 50% à Froideville; 62% de non à Jorat-Menthue.

P.C.

Les opposants agitent le spectre des infrasons

● Le débat éolien ne faiblit pas. Vendredi dernier, les principaux opposants aux éoliennes vaudoises, Paysage-Libre Vaud, ont demandé un moratoire sur le programme vaudois. Leur argument? Les effets des infrasons et des basses fréquences - ces ondes situées en dessous du seuil d'audition normal - n'ont pas été suffisamment étudiés. Ils en veulent pour preuve un recueil de la littérature scientifique, patiemment compilée pendant cinq ans par Christine Lavanchy, biologiste et opposante aux éoliennes de Sainte-Croix. Le dossier a été déposé auprès du Canton, les opposants attendant d'être reçus. «On ne prétend pas avoir fait une étude exhaustive, précise Marc Blanc, secrétaire général de Paysage-

Libre Vaud. Mais on ne peut pas prendre de risque pour la population. Une étude de l'Université de Saint-Gall a montré que 6% des riverains d'éoliennes sont fortement impactés. A Sainte-Croix, ce serait 850 personnes!» Les opposants s'appuient notamment sur des exemples vétérinaires: des blaireaux stressés, des poulains malades, des visons déboussolés, des porcs et des oies d'élevage dont la physiologie musculaire a été modifiée... Les opposants concluent à un sujet scientifique nouveau, et rappellent le Canton au principe de précaution.

Jusqu'ici en vain. C'est que la jurisprudence est très claire en la matière: à moins d'une preuve scientifique, les infrasons n'ont pas à figurer

dans l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), muette en dessous de 20 hertz. Les mêmes opposants avaient d'ailleurs été déboutés sur ce point dans leur recours sur le parc de Sainte-Croix.

Le Canton se veut rassurant. «Bien sûr qu'on s'en est inquiété, réagit Jacqueline de Quattro. On n'aurait pas pris de risque avec un impact avéré.»

Et de citer un rapport de l'OMS, concluant à un impact négligeable de ces ondes dont l'être humain serait déjà bombardé quotidiennement. «Chacun y est soumis en roulant sur l'autoroute, répond Cornelis Neet, directeur général de l'Environnement. Les infrasons des éoliennes sont égaux ou inférieurs.»

E.L.B.